

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes de vaccination contre la grippe
- Acquérir le geste vaccinal antigrippal
- Mettre en œuvre la communication officinale dans le cadre de la vaccination grippale
- Organiser et respecter le protocole retenu pour la vaccination à l'officine

Durée

1 journée (6h)

Formateurs

Christine Caminade, pharmacien formateur
Nathalie Walter, pharmacien formateur
Emilie Perrot, pharmacien formateur
Isabelle Savoyaud, pharmacien formateur
Nathalie Barrès, pharmacien formateur
Nathalie Walter, pharmacien formateur
Philippe Minighetti, pharmacien formateur

Programme de la formation

Se référer à la convocation envoyée par CERP Rouen Formation pour connaître les horaires définitifs.

9H00 - Accueil

- Présentation des participants et de leurs attentes
- Présentation de la formation et de ses objectifs
- Questionnaire d'autoévaluation sur les connaissances fondamentales

9H30 - PARTIE I : rappels sur la vaccination grippale

- Principes de base de la vaccination
 - Calendrier vaccinal
 - Populations cibles
- Recommandations sur la vaccination antigrippale
 - Objectifs de couverture vaccinale
 - Evolution du taux de couverture
 - Données de morbidité et de mortalité
 - Immunité de groupe
- Efficacité et efficacité globale du vaccin selon l'âge et le terrain
- Effets indésirables et contre-indications
 - Procédure de notification au système national de pharmacovigilance
- Schémas particuliers de vaccination et co-administration
 - Recommandations pour patients sous anticoagulants ou antiagrégants plaquettaires

- Précautions avant la vaccination
- Sources d'informations disponibles sur la vaccination

10H30 - PARTIE II : communication dans le cadre de la vaccination par le pharmacien

- Echanges avec le public autour de la vaccination
 - Bénéfices attendus individuels et collectifs
 - Hésitation vaccinale
- Position de la vaccination au regard des autres méthodes se prévalant de prévenir l'infection
- Mise en place d'une communication interprofessionnelle
 - Information sur la participation auprès des médecins, infirmiers et sages-femmes
- ...

11H00 - PARTIE III - organisation de la vaccination a la pharmacie

- Mise en œuvre du protocole de vaccination par le pharmacien
 - Recueil du consentement du patient
 - Validation du protocole avant l'injection ou orientation médicale
 - Administration du vaccin
 - Traçabilité du vaccin administré et de l'acte vaccinal
 - Notification de l'acte au médecin traitant
 - Elimination des déchets
- Gestion de la chaîne du froid
- Organisation de l'espace de vaccination
- Gestion d'un Accident d'Exposition au Sang (AES)
- Maîtriser la prise en charge initiale d'une réaction anaphylactique postvaccinale
- Traçabilité de la vaccination des patients

A la fin de cette partie III, une évaluation des connaissances est réalisée auprès des stagiaires par QCM

11H30 - PARTIE IV - accueil du patient et administration du vaccin

- Accueil et vérifications
 - Identification des personnes éligibles à la vaccination par le pharmacien
 - Validation des critères d'éligibilité à et contre-indications médicales
 - Analyse des ordonnances et des dispensations d'anticoagulants par le DP ou le DMP
 - Repérage des situations nécessitant une orientation médicale

12H00 – Déjeuner

13H30 - PARTIE IV - accueil du patient et administration du vaccin

- Administration du vaccin
 - Etapes de la vaccination
 - Mesures d'hygiène préalables à la vaccination
 - Techniques de vaccination intramusculaire (IM) et sous-cutanée (SC)
 - Exercices pratiques autour de la vaccination avec un simulateur en silicone
 - Vaccination de populations particulières : personnes tatouées, diabétiques, sous chimiothérapie ...
 - Traçabilité de l'acte vaccinal : carnet de vaccination, logiciel métier, dossier médical partagé, messagerie de santé sécurisée

17H00 – Synthèse de la journée

- Synthèse

- Conclusion
- Questionnaire d'appréciation de la formation

Evaluation des compétences : cette partie IV –B de la formation permet au formateur d'évaluer les compétences de chaque stagiaire (simulation, mise en situation) quant à l'accueil du patient, le geste vaccinal, la réponse aux questions, la traçabilité de la vaccination et l'information au médecin traitant.

Test de connaissances de fin de formation

Les horaires sont donnés à titre indicatif

Méthodes pédagogiques

La pédagogie est axée sur l'interactivité du groupe et le partage de ses expériences. Elle alterne la présentation d'exposés théoriques, de séquences d'études de cas suivies d'analyses en commun.

En fin de formation, les stagiaires sont invités à faire le bilan de la journée en identifiant les points clefs à retenir et les axes d'amélioration à mettre en place au retour à l'officine (plan d'action individuel).

Ces méthodes visent l'amélioration effective et progressive dans la pratique professionnelle des participants.

Moyens pédagogiques

- Support visuel (diaporama PowerPoint) projeté sur écran via un vidéoprojecteur
- Book de formation et de prise de notes remis en début de séance qui comprend :
 - Le résumé des diapositives et cas pratiques
 - Une diapositive de synthèse des idées clef à retenir
 - Une trame de plan d'action à compléter et qui servira de base pour le suivi des actions mises en place à l'officine
 - Une bibliographie et liens vers les références

Modalités d'évaluation de la formation

- Tour de table pour connaître les attentes des stagiaires
- Une auto-évaluation des connaissances est effectuée en début et en fin de formation pour valider l'acquisition des connaissances par les stagiaires
- Fiches de satisfaction portant sur l'évaluation de la formation (connaissances acquises / adéquation des objectifs aux attentes / degré de difficulté / caractère concret pour une application immédiate en situation professionnelle), sur la qualité de l'animation et de l'organisation
- Un questionnaire « à froid » est adressé à l'employeur 2 mois après la formation afin d'accueillir son retour sur la mise en pratique de la formation

